



PROJET DE VIE  
**FOYER SAINTE-ELISABETH**  
Votre lieu de vie à Saint-Ghislain

“

## Bienvenue !

Le Foyer Sainte-Elisabeth fait partie de l'asbl MMI et s'inscrit dans un passé riche de services et de dévouement de plusieurs congrégations de religieuses.

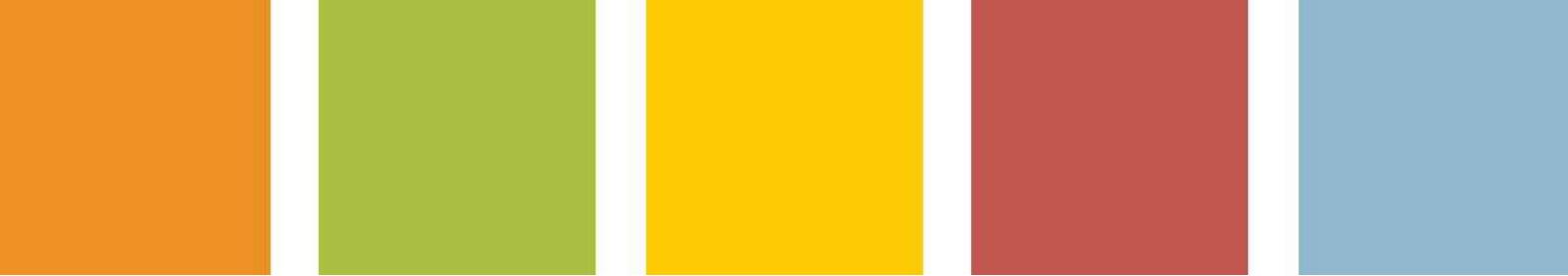
Soucieux de pouvoir offrir à nos résidents un cadre et une ambiance de vie de qualité, la direction et l'ensemble du personnel souhaitent vous présenter un projet de vie institutionnel reflétant au maximum la vie au sein de notre maison.

Vivre ensemble,  
ce n'est pas facile, ce n'est pas toujours un choix non plus.  
Pourtant, notre maison, le Foyer Sainte-Elisabeth, se veut être un endroit convivial et **respectueux de chacun dans sa différence** ou sa perte d'autonomie.

Nous espérons que la lecture de ce projet vous donnera l'envie de participer au quotidien de notre maison et que nous pourrons ensemble effectuer un joli bout de chemin.

L'équipe du Foyer Sainte-Elisabeth

”



## **Le projet de vie en un coup d'œil**

Ensemble vers un projet de vie

Notre philosophie

Votre accueil au Foyer Sainte-Elisabeth

La vie au sein de la maison

Nos équipes

Résidents, vous êtes acteurs !

La vie affective, relationnelle et sexuelle

Jusqu'au bout du chemin

Amélioration continue

Vos questions, notre memento

## Ensemble vers un projet de vie



Ce projet de vie a été pensé dans un premier temps par l'équipe de direction avec l'élaboration d'un document martyr.

Ce document a été présenté aux différents chefs de service et aux équipes du personnel de la maison.

Ensuite, il a été soumis à amendements aux différents conseils des résidents du Foyer Sainte-Elisabeth ainsi qu'au groupe de réflexions « bla bla ».

Ce projet de vie est amené à évoluer et n'attend que vos suggestions.

## Notre philosophie

### Nos missions et visions

Notre maison a pour **vision** d'organiser, en mode associatif, des lieux de vie au service des personnes dans leur recherche d'autonomie. C'est une promesse sociétale, **une mission** pour nos équipes.

### Nos valeurs

Le Foyer Sainte-Elisabeth est une maison de repos où chaque personne se sent chez elle.

Le projet de vie des résidents s'articule autour des **valeurs** chères à MMI :

L'entraide • le respect • le bien-être • innover • l'excellence

L'épanouissement de chacun dans le respect de son autonomie et de ses convictions philosophiques et religieuses reste la **mission** de la maison. Le Foyer se veut ouvert vers l'extérieur. La maison accorde donc une attention particulière aux familles en les impliquant dans la vie quotidienne de leur proche. Encourager chacun à participer à la vie active de la maison, via entre autres un conseil des résidents, est l'une des volontés du Foyer Sainte-Elisabeth.



## Votre accueil au Foyer Sainte-Elisabeth

La direction attache une attention particulière aux premiers contacts avec vous et vos proches et est disponible pour répondre à toutes demandes de renseignements.

Les premiers échanges se veulent rassurants et permettront d'apaiser autant que possible le sentiment de rupture vécu au moment de l'entrée dans la maison.

Avant l'entrée, lors de la signature des conventions, un membre du personnel vous remet un document « Histoire de vie » à compléter afin que nous obtenions un nombre important de renseignements sur vos habitudes et choix de vie.

Un membre de l'équipe veillera à avoir un entretien avec vous et/ou vos représentants afin de s'enquérir de tout ce que vous souhaitez dire de vous-même, de votre histoire, de vos désirs et de convenir avec vous des meilleures conditions pour votre accueil et votre installation : personnalisation de votre chambre, réponse à vos souhaits en matière de nourriture, d'occupations, d'activités à poursuivre, de loisirs...

### Le jour de l'entrée

Ce jour est consacré à la découverte mutuelle de personnes qui vont vivre avec vous en communauté.

Vous serez accueilli dans votre nouveau service par un membre du personnel.

Le projet de vie institutionnel vous sera remis ainsi qu'un cadeau de bienvenue.

Le repas sera offert à votre famille (max 3 personnes).

Nous vous invitons ainsi que votre famille, accompagnés d'un membre du personnel, à aller ranger vos effets personnels.

Il vous est possible de décorer votre chambre avec des objets familiers (bibelots, cadres sur pied...) afin que vous retrouviez un espace de vie proche de votre cadre de vie familial.

Durant les premiers jours, la direction et l'ensemble du personnel viendront se présenter et détailler leur rôle au sein de la maison.

Notre travail consistera à tenir compte de vos attentes et celles de votre famille, ceci afin de leur permettre de continuer à prendre part aux événements qui vous sont importants.



## **La vie au sein de la maison**

### **Votre chambre**

La chambre constitue votre domicile et peut donc être agencée en fonction de la préservation maximale de son caractère résidentiel.

Elle sera un lieu de vie organisé avec un souci de sécurité et d'autonomie. De ce fait, on y aménagera au maximum l'espace de circulation, permettant le cas échéant le déplacement aisément en chaise roulante et l'utilisation d'aides techniques.

Le mobilier prévu par l'établissement pourra être remplacé ou complété par votre mobilier si vous le souhaitez, à l'exception toutefois du lit pour des raisons évidentes de facilités de 'transfert', de soins et d'entretien de la literie.

Il sera demandé à chaque personne, y compris chaque membre du personnel, de s'annoncer (frapper à la porte) et attendre une réponse dans les limites du possible.

### **Nos espaces collectifs**

Des lieux de convivialité sont aménagés afin que les résidents puissent se rencontrer dans des conditions permettant les échanges et une certaine intimité.

Ils sont en nombre suffisant de façon à éviter les déplacements trop importants. Ils sont chaleureux, équipés de fauteuils et petites tables, bien éclairés, agrémentés de plantations, ...

Nous veillerons à favoriser tout ce qui vous permet de vous repérer facilement dans l'espace et le temps : décoration murale, horloges, calendriers, affichage des activités, des horaires, ...

Nous disposons aussi d'une salle propice aux évènements, aux fêtes organisées, aux fêtes familiales. Cette salle est mise à votre disposition en la réservant à l'accueil.

### **Le plaisir alimentaire et une bonne nutrition**

Le plaisir de manger est une notion importante qu'il faut entretenir. Les régimes diététiques sont bannis, exceptés en cas de prescription médicale.

L'objectif premier du repas est le plaisir et la convivialité, nous veillons donc à l'atmosphère de la salle à manger. Des menus de remplacement sont également disponibles.

La dénutrition doit être combattue en permanence. A cet effet, des moyens d'évaluation de votre état nutritionnel seront déployés et ceci sous la supervision de la diététicienne. Celle-ci peut vous rencontrer si vous avez des questions si vous le souhaitez.

En 2023, l'ensemble du personnel de notre maison a été sensibilisé à L'IDDSI. C'est un programme qui vise à proposer une approche standardisée et validée des textures modifiées, commune à tout lieu de vie des résidents. Son but est d'assurer la sécurité des prises alimentaires tout en conservant les goûts et saveurs originels des produits.

Vous pouvez choisir votre place à table (si elle n'est pas occupée ●) et vous bénéficiez du temps nécessaire pour la prise d'un repas dans de bonnes conditions de confort. Vous êtes invité à donner votre avis sur la qualité des repas et les menus servis. Une évaluation de la satisfaction des usagers a lieu lors du conseil des résidents et lors d'enquêtes de satisfaction. Une attention particulière est portée les jours de fête avec un menu et un décorum adapté.

## Le centre bien-être

Une socio-esthéticienne vous offre divers soins 'Bien-être' : pose de vernis, maquillage, massages, sauna infra-rouge, bain à bulles...). Ces soins sont sur rendez-vous et gratuits. L'approche Snoezelen est présente et peut être proposée lors d'un bain, dans un local spécifique, lors des repas, ...

## L'ouverture de la maison vers l'extérieur

Le Foyer Sainte-Elisabeth se situe au centre de la ville de Saint-Ghislain. C'est une petite ville chaleureuse avec ses différents commerces, le marché du mercredi matin, le Foyer Culturel et bien d'autres facilités encore : jardin, terrasse, beau cadre de verdure...). Tout ceci est un atout supplémentaire pour vous proposer de vous inscrire dans la vie de la cité.

L'ouverture de la maison de repos au monde extérieur est une préoccupation essentielle.

Le Foyer s'interroge en permanence sur les moyens les plus adéquats pour :

- **Faire entrer le monde extérieur dans la maison** : ouverture de la cafétéria, offre de services aux personnes extérieures (lieu de réunion, activités pour les seniors de l'entité, club de jeux de société, manifestations culturelles, marché de Noël, Télévie...)

- **Vous permettre de participer à la vie sociale et culturelle** environnante, de voir du monde, de faire des courses (y compris pour les moins valides).

- **Favoriser des relations intergénérationnelles** : relation privilégiée avec une école, avec la crèche, kot à projets « un toit deux âges » ...

Il est important de souligner ici que nous avons une crèche « Les Coquins d'abord » qui se situe au 3ème étage de l'institution. De nombreuses activités sont d'ailleurs réalisées en commun : bricolages, promenades, goûter... où petits et grands partagent de bons moments.

- **Rester informé et attentif** : Nous profitons de chaque occasion pour vous mettre au courant des évènements du jour (journaux disponibles, internet, affichages...).

Vous avez le droit de recevoir qui vous voulez afin de garder le contact avec votre famille, vos amis et vos proches.

La direction se réserve cependant le droit d'interdire l'accès à la maison à toute personne (famille comprise) si les règles de bienséance ou d'éthique ne sont pas respectées.

Nous accueillons également des bénévoles et voyons leur rôle comme complément précieux à votre bien-être.

Le SEPTEM : (Foyer Culturel de Saint-Ghislain) a emménagé ses bureaux dans les locaux du Foyer Sainte Elisabeth, ce qui permet à nos résidents la participation plus aisée ou à prix modeste (et parfois gratuitement) aux activités qu'ils proposent, notamment ceux à la Chapelle du couvent

Depuis janvier 2022, le Foyer, centre résidentiel de nuit pour adultes (SNRA) a rejoint l'ASBL MMI. Nous collaborons ensemble – certains de leurs résidents viennent participer aux animations de jour chez nous...

## **Quelques infos pratiques**

Un programme reprenant les diverses activités de la semaine est affiché.

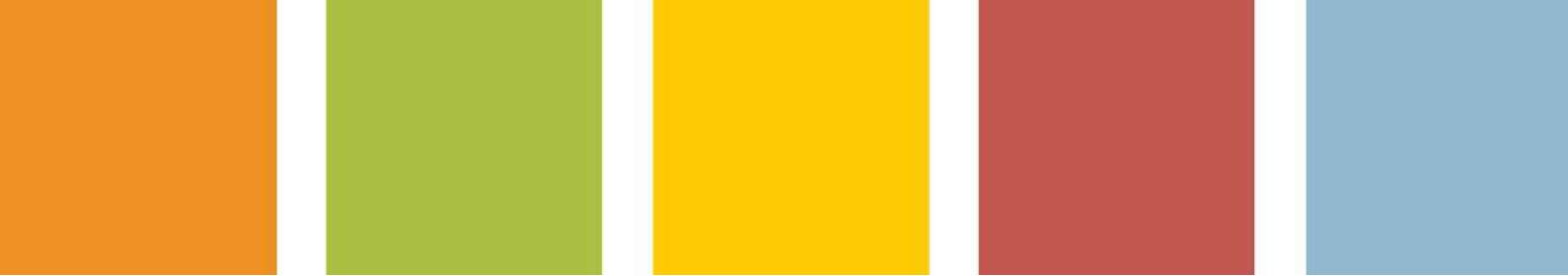
Une armoire à jeux est accessible à l'animation : venez en profiter !

Une bibliothèque libre est également mise à votre disposition.

Notre coiffeuse vous accueille sur rendez-vous.

Notre accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30. Les commandes de repas se font de 9h30 à 10h00.





## Nos équipes

Le comportement et le savoir-faire du personnel traduisent la volonté de mettre au premier rang le respect de la personne et contribuent à favoriser les relations et créer une ambiance chaleureuse.

Nous nous attardons autant à la communication verbale que non verbale et tenons pour acquis que celle-ci est toujours possible, quelle qu'en soit la forme.

Nous vous appelons par votre nom de famille ou le nom de votre choix (la formule qui vous convient) et utilisons donc le « Vous » en tout temps, sauf à votre demande.

Nous attachons une importance particulière au sourire ; la gaieté du personnel doit favoriser la création d'une ambiance conviviale où il fait bon vivre.

Nous sommes respectueux de la personne, nous la considérons comme un sujet pensant « décidant ». Les situations débouchant sur des conflits sont proscrites.

Néanmoins, en cas de litige, la direction reste au besoin disponible.

Soucieux d'évoluer, le personnel suit activement diverses formations lui permettant une efficience dans son travail au quotidien.

Notre maison, accueillant beaucoup de personnes, est divisée en différents services d'hébergement afin de garantir un caractère familial et intimiste.

Les pathologies et les aides à la vie journalière sont prises en compte tant par une approche de nursing que par une approche relationnelle. Vous ne serez jamais considéré comme un objet de soins, mais comme le sujet d'une relation dont les soins sont à un moment donné une expression. Des plans de soins sont organisés trimestriellement entre les différents professionnels de la maison afin d'adapter notre accompagnement au plus près de vos besoins. Les familles, si elles le souhaitent, peuvent être associées à cette réflexion.

On veillera particulièrement au maintien de l'autonomie : « faire faire » plutôt que « faire à la place ».

Il est nécessaire d'avoir une approche interdisciplinaire des soins. Le souci de la complémentarité des rôles dans le respect des compétences est permanent et recherché par l'organisation de réunions, par la mise en place de procédures pour la transmission adéquate des informations (dossier de soins partagé et confidentiel : consignes médicales, soins infirmiers, kinés, paramédicaux, procédures de soins).

Une réunion trimestrielle d'amélioration continue avec l'ensemble des chefs de services est organisée afin d'évaluer les différents indicateurs indispensables à une gestion rigoureuse de notre maison.

Afin de respecter au maximum votre intimité et de personnaliser vos soins, ceux-ci sont autant que possible dispensés dans votre chambre, exception faite, bien entendu, des soins nécessitant un appareillage spécifique (baignoires, kinésithérapie spéciale) ou pour favoriser des séances collectives (gymnastique collective,)

Vous avez le droit de décider en toute liberté de l'orientation de vos soins et du choix de votre médecin. Si vous le souhaitez, vous pouvez gérer vous –même vos médicaments moyennant une décharge de responsabilités.

Les rythmes de vie tiennent compte autant que possible de vos habitudes. Dans ce cadre notamment, le lever et le petit-déjeuner sont plus particulièrement organisés avec souplesse, dans le respect de vos habitudes et de vos rythmes : les soins ne seront pas commencés systématiquement dès 7 heures.

## Résidents, vous êtes acteurs !

Un conseil des résidents est organisé tous les 3 mois dans chaque service : vous y êtes chaleureusement conviés ainsi que vos familles. C'est pour vous l'occasion de donner votre avis sur l'organisation de la vie journalière de votre service et du Foyer.

Le groupe de réflexion « bla bla » qui regroupe des résidents et des familles de chaque service se réunit chaque mardi pour évoquer un sujet plus philosophique ou d'actualité.

Une attention particulière est portée aux personnes présentant des troubles cognitifs (voir projet de vie du service Monet).

Durant l'année 2022 et 2023, nos résidents et leurs familles ont pu participer à une enquête de satisfaction de la vie au Foyer. Suite à cela, divers projets sont ou vont être mis en place pour nous permettre d'améliorer le service et la vie de notre maison.





## **La vie affective, relationnelle et sexuelle**

### **Intimité et libre choix**

Vous avez un espace privé, votre chambre. Vous pouvez y disposer vos biens. Puisque c'est seulement lorsque la personne se sent vraiment chez elle qu'elle peut s'installer en toute confiance.

Vous pouvez rester dans votre chambre si vous le désirez. Vous recevez qui vous souhaitez. Le respect du résident implique aussi la préservation de son univers personnel.

Nous respectons vos goûts dans vos choix vestimentaires, musicaux et télévisuels.

### **Vie affective et/ou sexuelle**

Il est important de reconnaître votre vie affective et / ou sexuelle et d'y être à l'écoute. A cet égard, nous adopterons des attitudes positives, compréhensives et discrètes.

## Jusqu'au bout du chemin

Nous souhaitons offrir des soins et un accompagnement humain, en étant soucieux de nous centrer sur vos besoins durant la fin de vie, de manière globale, tant sur les plans physique, psychologique, éthique, philosophique, spirituel que social et familial.

Pour réaliser cet objectif, l'acquisition des compétences spécifiques en soins palliatifs nous semble primordial. La formation et la sensibilisation est régulière pour l'ensemble du personnel.

Nous respectons la législation en matière d'euthanasie et de soins palliatifs, ainsi que le respect de vos volontés concernant votre fin de vie et/ou votre déclaration anticipée en matière d'euthanasie.

La MMI vous invite à faire connaître, dans un climat ouvert et sans contrainte, vos souhaits éventuels quant aux soins et traitements futurs.

Il existe à cet effet un document à compléter – LE PSPA ou 'Plan de soins personnalisés anticipés', en collaboration avec le médecin traitant.

Ces souhaits sont également notés dans le dossier de soins, étant entendu que ceux-ci sont révocables à tout moment et que ceci ne décharge pas le prestataire de soin de son obligation de toujours chercher à découvrir votre volonté réelle. Vous pouvez désigner un mandataire pour vous représenter pour autant que vous ne soyez pas en mesure d'exercer vous-même vos droits en tant que patient.

Une attention particulière sera portée à vos proches, la possibilité leur sera laissée de vous accompagner jusqu'au bout.

Le Foyer a également une convention avec la plateforme régionale de soins palliatifs « Reliance ».

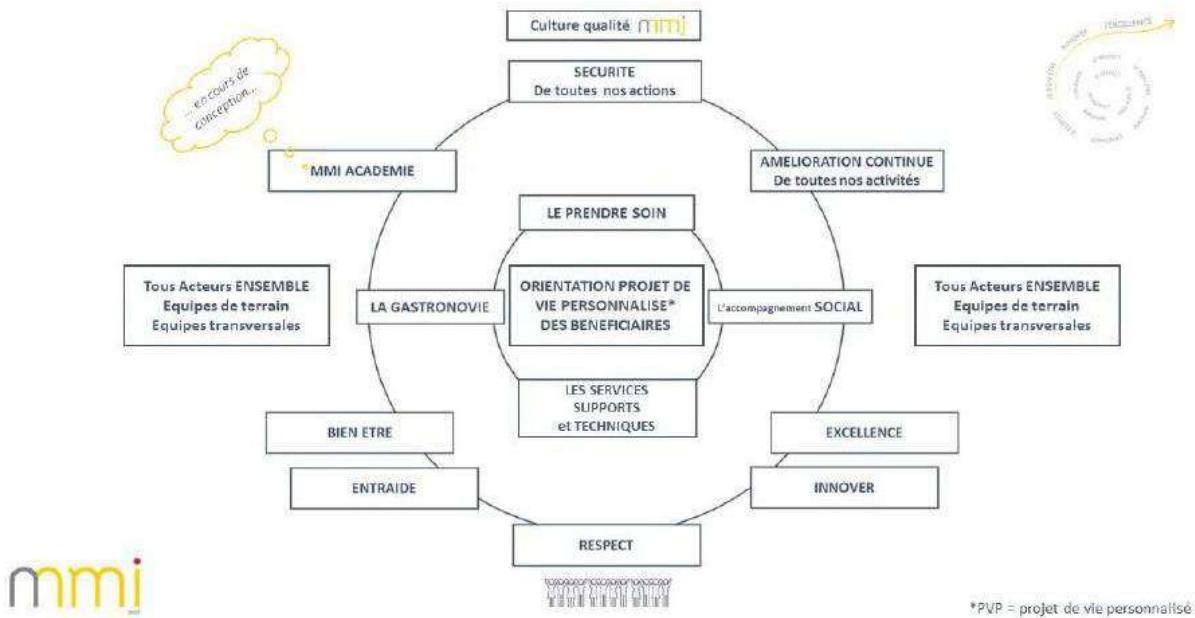
## Amélioration continue

La qualité à MMI se définit comme étant l'ensemble des actes que nous posons pour **maintenir et améliorer le bien-être, la qualité de vie des bénéficiaires** (résidents et enfants) **et du personnel** en cohérence avec la mission, la vision et les valeurs de MMI.

MMI est réputée et reconnue pour ses valeurs humaines, la qualité de la relation au bénéficiaire et pour la qualité des soins qui lui sont prodigués.

Les objectifs généraux de la politique de qualité visent :

- La satisfaction, le bien-être et la qualité de vie des résidents
- La satisfaction et le bien-être du personnel
- L'équilibre financier afin de maintenir la qualité et la pérennité
- L'amélioration continue de nos pratiques (=AMCO)
- Afin de jouer un rôle dans la société



**Une culture qualité au service de l'humain, reposant sur trois principes et quatre domaines d'activité**

### Trois principes

#### 1. Sécurité de toutes nos actions

Garantir la **sécurité de nos bénéficiaires et employés**, à tout moment, à la réalisation de l'ensemble des actions et services proposés.

## 2. Orientation projet de vie personnalisé (PVP) des bénéficiaires

Délivrer les **services attendus** par les **bénéficiaires** au **bon moment** et au **bon endroit**.

## 3. Amélioration continue de toutes nos activités

En se reposant sur **nos valeurs** avec la volonté de délivrer des **services d'excellence dès la première fois**.

En s'appuyant sur la **formation continue de nos équipes** et sur l'**amélioration continue des processus et des procédures**.

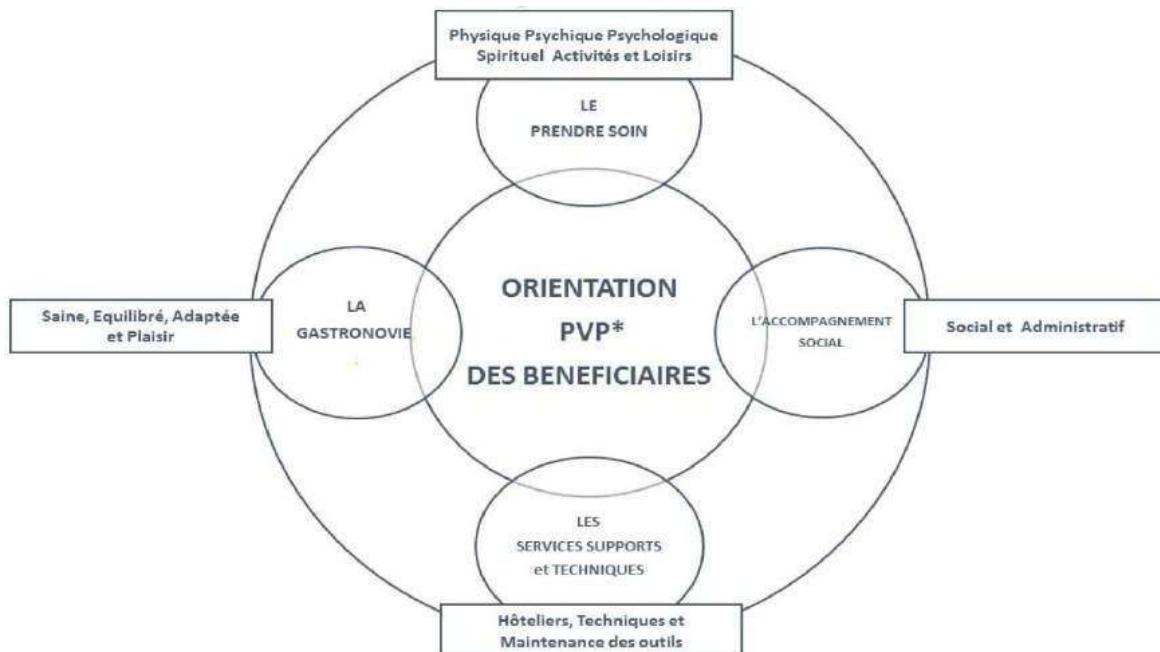
### Quatre domaines d'activités en ligne avec les besoins de nos bénéficiaires

Le prendre en soin : physique, psychique, psychologique, spirituel, activés, et loisirs.

La « Gastronovie » : Une alimentation saine, équilibrée, adaptée et procurant du plaisir.

L'accompagnement : social et administratif

Les services supports et techniques : hôteliers, techniques et maintenance des outils



\*PVP = Projet de Vie Personnalisé



## Vos questions, notre memento

### Votre lieu de vie

**Foyer Sainte-Elisabeth**  
33 Rue d'Ath • 7330 Saint-Ghislain  
Entrée via la rue de l'Abattoir 18

**065 76 62 11**  
[mrs.fse@asbl-mmi.be](mailto:mrs.fse@asbl-mmi.be)

### Vos premiers contacts

- **Coordinatrice sociale : Mme A.Dulière**  
065 78 90 95 • [a.duliere@asbl-mmi.be](mailto:a.duliere@asbl-mmi.be)
- **Adjointe de Direction : Mme V. Lelubre**  
065 78 90 01 • [v.lelubre@asbl-mmi.be](mailto:v.lelubre@asbl-mmi.be)
- **Directeur-Coordinateur : Mr F. Delcroix**  
065 78 90 00 • [f.delcroix@asbl-mmi.be](mailto:f.delcroix@asbl-mmi.be)

### Notre site web

De nombreuses infos vous sont présentées sur notre site web : [www.asbl-mmi.be](http://www.asbl-mmi.be)

### Notre asbl MMI, 45 ans au service de l'Humain

**Notre court-métrage**





**MAISON DU GRAND CHEMIN**  
7063 NEUVILLES  
067 28 31 11



**RÉSIDENCE SAINT-FRANÇOIS**  
7060 SOIGNIES  
067 34 75 15



**FOYER SAINTE-ELISABETH**  
7330 SAINT-GHISLAIN  
065 76 62 11



**L'OLIVIER**  
1180 UCCL  
02 372 12 48



**HOME SAINT-JOSEPH**  
6061 MONTIGNIES-S/-SAMBRE  
071 41 20 51



**VAL D'ORBAIS**  
1360 PERWEZ  
081 14 08 00